

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité interdisciplinaire :
Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail
LEST

sous tutelle des
établissements et organismes :

Aix-Marseille Université

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Gilbert de Terssac, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail

Acronyme de l'unité : LEST

Label demandé : UMR

N° actuel : 7317

Nom du directeur (2016-2017) : M^{me} Ariel MENDEZ

Nom du porteur de projet (2018-2022) : M. Thierry BERTHET

Membres du comité d'experts

Président : M. Gilbert DE TERSSAC, CNRS, Toulouse

Experts : M. Marc BONNET, Université Lyon 3

M^{me} Sylvie CELERIER, Université de Lille 1

M^{me} Héloïse PETIT, Université de Lille 1

M^{me} Jocelyne PICHOT-DOULCIER, EHESS, Paris (représentante du personnel d'appui à la recherche)

M^{me} Pascale TROMPETTE, CNRS, Grenoble (représentante du CoNRS)

M^{me} Odile UZAN, Université Paul Valéry Montpellier 3 (représentante du CNU)

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M^{me} Chantal BORDES

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre CHIAPETTA, Aix-Marseille Université

M. Didier TORNY, CNRS

Directeurs des Écoles Doctorales :

M^{me} Sabine LUCIANI, ED n° 355, « Espaces, Cultures, Sociétés »

M. Tanguy VAN YPERSELE, n° ED 372, « Sciences Économiques et Gestion »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le LEST est créé en 1969 par le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) en tant qu'UPR (Unité Propre de Recherche) en vue de renforcer la recherche fondamentale française sur le travail. En 2000, le laboratoire devient une UMR (Unité Mixte de Recherche) entre le CNRS, l'Université de la Méditerranée et l'Université de Provence. Après la fusion des trois universités d'Aix-Marseille en 2012, le laboratoire devient une UMR entre le CNRS et l'AMU (Aix-Marseille Université) et est rattaché administrativement à la Faculté d'Économie et de Gestion de cette dernière. Les enseignants-chercheurs exercent à ce jour dans cinq entités : la FEG (Faculté d'Économie et de Gestion), l'UFR ALLSH (Unité de Formation et de Recherche « Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines »), l'UFR Sciences, l'IRT (Institut Régional du Travail), l'IUT (Institut Universitaire de Technologie), et à compter du 1^{er} septembre 2016, l'ESPÉ (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation).

Depuis 2011, le LEST est membre du Laboratoire d'Excellence LabexMed piloté par la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, qui associe 15 UMR de l'Université d'Aix-Marseille. Il est également Centre associé régional du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) pour les Régions Corse et PACA. Depuis 2015, il participe aux travaux de la Structure Fédérative d'Études et de Recherches en Éducation de Provence (SFERE-Provence) sur les questions d'éducation et d'apprentissage.

L'unité est hébergée par le CNRS à Aix-en-Provence dans le quartier des facultés, à proximité des principaux lieux d'enseignement de ses membres. Installée dans des locaux d'une surface de 1200 m² répartis sur trois niveaux, elle dispose d'une quarantaine de bureaux pour la plupart partagés, tous équipés d'ordinateurs fixes ou portables, de trois salles de réunion, d'une salle de visioconférence, d'une salle de repos et d'une bibliothèque ouverte au public universitaire. Ces locaux permettent un fonctionnement collectif tout en permettant un travail individuel dans des conditions correctes, même si du fait des arrivées, l'espace commence à manquer.

Équipe de direction

La direction, assurée par M^{me} Ariel MENDEZ, est inchangée entre les deux derniers contrats a intégré en 2015 une directrice adjointe, M^{me} Delphine MERCIER, dans la perspective de la transition vers le prochain contrat.

La direction pour le prochain contrat sera assurée par M.Thierry BERTHET.

Nomenclature HCERES

Domaine scientifique : SHS Sciences humaines et sociales.

Domaines disciplinaires : SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux ; SHS1 Marchés et organisations.

Sous-domaines disciplinaires :

- SHS2_4 Sociologie, démographie ;
- SHS 1_1 Economie ;
- SHS1_2 Finance, management ;
- SHS 2_2 Science politique ;
- SHS 2_1 Droit.

Domaine d'activité

Créé dans une logique bi-disciplinaire (économie et sociologie), le LEST s'est élargi à d'autres disciplines (sciences de gestion, science politique, droit, aménagement, sciences de l'éducation), ce qui justifie son rattachement à plusieurs sections du CNRS (36, 37, 40). Les différentes disciplines coopèrent autour de projets communs (opérations de recherche, séminaires, production scientifique, directions de thèses, etc.). L'économie, la

gestion et la sociologie rassemblent cependant près de 90 % des chercheurs. Le travail et les organisations productives restent les thèmes fédérateurs de l'unité.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	33	35
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	7	8
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	7	7
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	1	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	3	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	
N7 : Doctorants	31	
TOTAL N1 à N7	84	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	16	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	32
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1
Nombre d'HDR soutenues	4

2 • Appréciations sur l'unité interdisciplinaire

Avis global sur l'unité interdisciplinaire

L'unité est bien positionnée du point de vue scientifique avec comme objet les mutations du travail, leurs effets sur les individus et ce qu'ils en font. Le LEST étudie l'évolution des modèles d'organisation productive et les transformations du marché du travail, dans une approche pluridisciplinaire équilibrée et féconde (sociologie, gestion, économie pour l'essentiel). Partant d'un schéma bi-disciplinaire autour de l'économie et la sociologie, le LEST a aujourd'hui donné une place centrale à la gestion et s'est également ouvert à plusieurs autres disciplines (science politique, droit, géographie et sciences de l'information). Cette ouverture est revendiquée et peut constituer un atout. Il paraît toutefois nécessaire d'élaborer une stratégie face aux risques d'éclatement des projets et des dynamiques collectives dont elle est porteuse.

Le LEST défend l'idée d'une recherche scientifiquement robuste et socialement utile et s'efforce de diffuser ses résultats des recherches au travers d'une relation de proximité avec de nombreux acteurs socio-économiques et d'une offre d'enseignement de niveau master et doctorat, ouverte sur l'étranger.

Le LEST a progressé sur les objectifs recherchés et déclinés au sein de ses deux équipes (appelées également « programmes » par l'unité). D'une part, comprendre les transformations des organisations productives privées ou publiques, toutes petites entreprises ou multinationales dans une économie mondialisée et en mutation : la production et l'usage des normes et instruments de gestion offrent une clé de lecture pertinente pour cerner les relations entre des formes inédites de *management* et des nouvelles figures de la performance. D'autre part, les travaux sur les professions et les différentes formes de mobilité permettent d'explicitier les processus sociaux de production des inégalités : l'accent est mis sur les stratégies d'acteurs inscrites dans des trajectoires et des formes de migration qui n'excluent pas pour autant certains effets sociétaux. L'argumentaire scientifique traduit un effort significatif pour articuler les différents pans des recherches autour de la question de la circulation des normes, de la permanence ou remise en question « d'effets sociaux » et de la production de nouvelles segmentations dans le monde du travail, ce qui constitue un axe commun solide et pertinent.

La dimension internationale des recherches, dont témoignent de nombreuses collaborations, reste la marque du LEST.

La dynamique de publication est très significative et se maintient au fil des années de façon relativement stable et importante ; on observe un nombre croissant de communications à l'international, ce qui confirme l'effort d'internationalisation de l'unité. À long terme, il serait souhaitable que cet effort se traduise aussi par un nombre accru de publications internationales pour assurer une plus grande visibilité au sein des communautés scientifiques de référence.

L'attractivité du LEST est forte si l'on en juge par le recrutement durant la période de jeunes chercheurs et d'enseignants-chercheurs seniors ainsi que l'arrivée de chercheurs de disciplines connexes, notamment en science de l'information, droit et aménagement ainsi que des chercheurs seniors. L'unité suscite aussi de l'intérêt auprès de nombreux chercheurs associés.

La gouvernance apparaît très saine avec un comité de direction intégrant les différentes équipes.

Des réunions régulières du conseil d'unité sont organisées selon une bonne fréquence et un dispositif de « Chartes » des chercheurs et des doctorants permet de soutenir l'engagement collectif de l'ensemble des membres de l'unité. La politique de formation à la recherche est exemplaire. Le LEST privilégie l'obtention systématique de financement des thèses et offre un encadrement de qualité et de bonnes conditions d'accueil aux doctorants (poste de travail, comité de suivi, soutien aux communications et publications, notamment à l'international), la socialisation à la recherche. Plusieurs thèses ont été distinguées, ce qui traduit une sanction positive de cette stratégie. Il faut espérer que cette stratégie permette de réduire la durée moyenne des thèses qui est encore supérieure à celle d'autres laboratoires du site dans les mêmes disciplines.

Au-delà de tous ces efforts menés pour améliorer la qualité scientifique et le rayonnement de l'unité, pour favoriser ces partenariats (régionaux, nationaux et internationaux) ainsi que l'accompagnement des jeunes dans leur formation doctorale ou pour asseoir une gouvernance garantissant l'efficacité et la légitimité des choix réalisés, il nous semble que le LEST détient un potentiel de volontés et de compétences qu'il devrait mettre en œuvre dans le nouveau projet pour :

- poursuivre sa stratégie de recrutement et d'accueil des doctorants avec l'exigence de réduire la durée des thèses ;
- maintenir l'effort collectif de communication, d'échange et de coopération au sein de l'organisation et au cœur de sa gouvernance ;
- rechercher un équilibre durable entre la demande sociale d'un côté et la production de connaissances ou la capitalisation des résultats de l'autre ;
- optimiser son activité de conseil scientifique qui doit rester compatible avec les exigences académiques croissantes sur le plan de l'internationalisation de la recherche ;
- consolider et amplifier son rayonnement international par une participation renforcée aux échanges scientifiques internationaux ;
- approfondir l'apport de l'interdisciplinarité dans la construction transversale de théories explicatives qui pourront être débattues d'autant mieux que ces avancées théoriques prendront place dans les meilleurs supports de publications internationales pour attester de l'enrichissement réciproque de la confrontation pluridisciplinaire.